

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 Décembre 2016

Date de convocation : 30/11/2106

Présents : 11

Absents : 0

Procuration : 1

Monsieur le Maire

Considérant que Monsieur Nicolas DAEL, opposant non élu au conseil municipal filmait la séance par une caméra posée sur une table du mobilier communal qu'il avait lui-même déplacée en milieu de la salle du conseil municipal.

Considérant que des conseillers municipaux ont vivement manifesté leur opposition.

Considérant que cette prise de vue, non autorisée préalablement, troublait le calme et le bon déroulement de la séance.

Monsieur le Maire Jean-François CARRERE, a ajourné la séance.

L'ensemble des points à l'ordre du jour seront présentés lors d'une prochaine séance.

Vu par Nous Jean-François CARRERE, Maire de la Commune d'OPOUL-PERILLOS pour être affiché à la porte de la Mairie 8 Décembre 2016

OPOUL-PERILLOS, le 8 Décembre 2016

Le Maire
Jean-François CARRERE

